Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Prison de Vevey : licenciement de quatre surveillants et fermeture anticipée de la prison

Le chef du Service pénitentiaire a décidé de licencier avec effet immédiat quatre surveillants de la prison de Vevey. Cette décision est notamment motivée par des raisons de corruption et de violation des règles inhérentes au devoir de fidélité et de discrétion; une plainte pénale va être déposée par l'Etat. Cette situation a amené le chef du service, Olivier Durgnat, à anticiper au 26 octobre prochain la fermeture de la prison de Vevey, initialement prévue au 31 janvier 2005.

Les faits qui ont conduit au licenciement de ces quatre surveillants remontent à la semaine dernière. L'ouverture prochaine d'une enquête pénale implique qu'ils ne soient pas publiquement dévoilés aujourd'hui, mais ils ont été jugés suffisamment graves pour rompre le lien de confiance indispensable entre la direction du service et ces collaborateurs et entraîner un licenciement immédiat. L'enquête pénale devra notamment déterminer les circonstances exactes et la portée des violations aux lois et règlements, constatée par le service.

Ces quatre collaborateurs ont été informés de leur licenciement hier soir par le chef de service, qui estime qu'au-delà des faits qui se sont produits, la dignité et le respect dont jouit la profession d'agent pénitentiaire doivent être préservés et ne peuvent tolérer aucun écart.

Vu ces circonstances, la prison de Vevey sera fermée mardi prochain : ses détenus seront transférés à la Croisée à Orbe et le personnel dans les établissements pénitentiaires du Canton.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 19 octobre 2004

DSE, Olivier Durgnat, chef du service pénitentiaire, 021 316 48 01